



Personnalités et institutions signataires de l'appel de l'association Habitat et Humanisme :

Monseigneur. Philippe Barbarin, cardinal archevêque de Lyon, Primat des Gaules ; M. le Pasteur Claude Baty, Président de la Fédération protestante de France, représenté par M. le Pasteur Yves Parrend, secrétaire général de la Fédération ; M. Dalil Boubakeur, recteur de la Grande Mosquée de Paris, représenté par Maître Chems-Eddine Hafiz ; M. Bernard Devert, Président de l'association Habitat et Humanisme ; Monseigneur Grégoire Ghabroyan, Eparchie de Sainte Croix de Paris des Arméniens de France ; M. Alain Graesel, Grand Maître de la Grande Loge de France ; M. Joël Mergui, Président du Consistoire Central de France, représenté par André Cohen ; M. Mohammed Moussaoui, Président du Conseil français du culte musulman, représenté par Maître Chems-Eddine Hafiz, vice-président ; M. Richard Prasquier, Président du Conseil Représentatif des Institutions juives de France, représenté par André Benayoun ; M. Joseph Sitruk, Grand Rabbin de France, représenté par André Cohen son directeur de cabinet ; M. François Stifani, Grand Maître de la Grande Loge Nationale de France.

Appel à déloger nos injustices

« Grâce à vous, aucun homme, aucun gosse ne couchera ce soir sur l'asphalte ».

La crise mondiale actuelle nous confronte au réel. Des pans entiers du système financier se sont lézardés nécessitant des lignes de crédit pour ne pas assister à un effondrement des marchés. La bourrasque s'est diffusée sur l'ensemble de l'économie réelle et le retournement du marché immobilier risque d'aggraver la pénurie de logement et comme toujours, d'affecter prioritairement les plus déshérités.

Dans ce contexte, la mission régulatrice de l'Etat vient de reprendre une vigueur nouvelle. Mais si l'action gouvernementale est là pour donner l'impulsion, elle est là aussi pour rappeler chacun d'entre nous à ses devoirs et à ses responsabilités.

Difficile de fermer les yeux sur le fait que de trop nombreux logements sont vacants alors que des personnes attendent désespérément un toit. Il y a là une situation si injuste que le silence est une faute.

Nous sommes certains qu'il y a des personnes pour entendre et pour comprendre afin que ne s'installent pas ces situations d'injustice pour se rappeler le mot de Saint Exupéry : « l'avenir n'est pas fait pour être prévu, il s'agit de le rendre possible ».

N'attendons pas la résolution de la pénurie de logements d'un miracle institutionnel qui nous dispenserait de la contribution que nous avons tous à apporter. Nous en appelons à tous ceux et toutes celles qui sont propriétaires d'un logement vacant. Tous les biens susceptibles d'être loués doivent l'être sans délai.

Trois mesures peuvent favoriser la mise à disposition de ces logements :

1. Le développement de l'intermédiation locative, décidé par le Président de la République dans le cadre du plan de relance,
2. un droit d'usufruit sur lequel pourrait être mis en place, sur une durée de 12- 15 ans, des financements très sociaux ; cette mesure permettra d'accueillir des familles disposant de faibles ressources, dans des quartiers socialement équilibrés,
3. le renforcement des dispositions liées aux garanties locatives pour que les bailleurs soient mieux sécurisés.

Dans ces temps difficiles, il revient à chacun d'entre nous de faire œuvre de citoyenneté et de partage. La détresse dans laquelle se trouvent les familles les plus pauvres requiert la mobilisation d'une nation rassemblée.

Bernard Devert

Président d'Habitat et Humanisme